

Pré-proposition de recherche doctorale

Code: CGS-2021/PhD3	
Titre : Le projet de l'Observatoire Africain des Migrations : vers une gouvernance migratoire africaine commune ?	
Encadrants : Pr. Mehdi Alioua (UIR), Pr. Yousra Abourabi (UIR)	
Collège d'accueil: HSPJS	Unité de recherche : Center for Global Studies

RÉSUMÉ DU THÈME DE RECHERCHE

La gouvernance africaine par le prisme des migrations

La migration est une thématique majeure du XXI^e siècle en même temps qu'elle constitue un phénomène mal connu. En Afrique plus particulièrement, il existe de nombreuses idées reçues sur les mouvements migratoires. La principale idée reçue consiste à considérer que la migration de l'Afrique vers l'Europe est majoritaire et principalement informelle. Or, en réalité, près de 85% des migrants sont des migrants réguliers, tandis que la majorité des mouvements migratoires sont intracontinentaux.

La méconnaissance des mouvements migratoires provient d'un manque de données intrinsèques au continent et de la tendance à la sécuritisation de la question migratoire en Europe. Afin de mettre à niveau les données et d'assurer une meilleure gestion de la migration à l'échelle du continent, les Etats africains membres de l'Union africaine ont lancé un vaste programme de construction d'une architecture de gouvernance migratoire continentale dans le cadre de l'Agenda 2063. Cette gouvernance a comme objectif de susciter la production de connaissances et de données qualitatives et quantitatives sur la migration, de faciliter la libre circulation humaine intracontinentale et de défendre les intérêts des pays africains et les droits de leurs ressortissants vis-à-vis à des puissances étrangères.

Dès le début des années 2000 l'UA, en coordination avec les différentes Communautés Economiques Régionales (CER) a mis en place une feuille de route et a lancé plusieurs programmes. Quinze ans plus tard, ces programmes ont été révisés de façon à devenir plus contraignants et plus décisifs pour l'avenir du continent. Ainsi le « Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'action 2018-2030 » (MPFA) annonce un changement de paradigme important: le passage d'une sécuritisation de la question migratoire à une progressive désécuritisation de celle-ci. De même, le projet de passeport panafricain projette la suppression des visas et la construction d'une identité continentale commune.

Ces projets ambitieux s'inscrivent également dans les Objectifs du Développement Durable de l'ONU et se construisent parallèlement à d'autres projets majeurs tels que la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine. Selon ce document de synthèse du MPFA publié sur le site de l'UA : « La tendance à la sécurisation des migrations et des frontières ne devrait pas engendrer la fermeture des frontières et entraver les efforts d'intégration en Afrique ». L'organisation panafricaine adopte aussi une posture défensive vis-à-vis de la problématique de la réadmission, affirmant qu'elle ne devrait pas compromettre la libre-circulation. Enfin, elle encourage la

reconnaissance des compétences des migrants de travail. C'est dans ce contexte que le Maroc a été désigné « Champion de la Migration » pour assurer un rôle de leader dans la construction de ce programme. L'une des premières actions entreprises a été la création d'un Observatoire Africain des migrations rattaché à l'Union africaine et siégeant à Rabat, dont l'objectif est de travailler sur la récolte et l'analyse des données migratoires continentales, afin de combattre ces idées reçues.

QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Avoir un Master dans une des disciplines des sciences humaines, sociales et politiques. De préférence en science politique, sociologie, droit, relations internationales.
- Avoir une connaissance des questions de gouvernances en générale et africaines en particulier
- Avoir une connaissance, même sommaire, des questions migratoires.
- Avoir une connaissance, du droit international
- Maîtriser les outils informatiques de bureautique comme Microsoft Word, Excel et les logiciels bibliographiques (Zotero, Endnote, etc.)
- La maîtrise du français écrit et/ou de l'anglais écrit est obligatoire.